

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 59 (1930)

Heft: 5

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans notre problème, sa valeur est $\frac{5000 \times 4 \times 156}{36000}$; cette expression simplifiée par 4 donne $\frac{5000 \times 156}{9000}$ et la formule suivante $\frac{cn}{9000}$; 9000 étant le diviseur fixe correspondant au taux de 4 %, en appelant D ce diviseur, l'on obtient $i = \frac{cn}{D}$ (2°) autre formule employée surtout dans le calcul de l'intérêt unique de plusieurs sommes placées au même taux.

Application.

Intérêt unique de 1200 fr. pendant 49 jours.
 2000 fr. pendant 71 j.
 5000 fr. pendant 60 j.
 10000 fr. pendant 75 j.
 3000 fr. pendant 540 j.
 au taux unique de 4,5 % ?

Solution abrégée

C	multiplié	par	n =	=	cn
1,200	×		49	=	58,800
2,000	×		71	=	142,000
5,000	×		60	=	300,000
10,000	×		75	=	750,000
3,000	×		540	=	1620,000
			Total		2,870,800

$$i = \frac{cn}{D} \text{ ou } \frac{28,708}{80} = 358,85 \text{ fr.}$$

(Diviseur fixe au 4 ½ %, $\frac{36,000}{4,5} = 8000$)

Remarques.

a) Il va sans dire que cette étude suppose la connaissance approfondie des fractions et de la règle de trois (réduction à l'unité);

b) Il est très utile, pour la simplification et la clarté des solutions, même à l'école primaire, pour la préparation des sujets aux mathématiques secondaires (algèbre) de généraliser par une formule, au cours supérieur primaire déjà, toutes les solutions d'arithmétique et de géométrie;

c) Faut-il, pour ne pas effrayer certains maîtres, affirmer que demander cela n'est pas du tout vouloir introduire l'enseignement de l'algèbre à l'école primaire, mais soigner davantage l'une des trois étapes de toute leçon méthodique : l'abstraction et la généralisation.

Châtel, le 16 janvier 1930.

L. ROBADEY, *prof.*

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Romont, jeudi, 27 mars, à 2 h., à l'Ecole ménagère.